

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 23

Artikel: Et puis ?...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On nous répliquera que les avocats, tout particulièrement, ne sont pas à jeun de harangues et qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils fassent relâche pour un jour, alors surtout qu'ils ne se trouvent qu'entre eux. Les malicieux prétendent même que les avocats ont encore mille bonnes raisons, autres que celle-ci, pour se taire ou plutôt donner à la conversation, plus intime, le pas sur l'art oratoire.

Mais laissons les malicieux avec leurs idées de derrière la tête et bornons-nous à souhaiter que les sociétés diverses qui organisent des banquets imitent, au dessert, le très sage silence observé par les membres du barreau dans leurs réunions professionnelles.

Et c'est l'intérêt des discoureurs eux-mêmes, de faire trêve un moment à leur faible, s'ils ne veulent voir le noble art de la parole tomber tout à fait en discrédit. Car, qu'ils ne s'y trompent point, l'article est déjà fort en baisse. Il faut dire qu'il y a surproduction; l'offre dépasse de beaucoup la demande.

Tout récemment encore, à la Fête des Chanteurs vaudois, à Morges, on en eut une nouvelle preuve. La partie oratoire avait été raisonnablement réduite à la portion congrue. Mais d'aucuns — très nombreux, la majorité — trouvèrent que c'était encore trop. Si bien que les orateurs ne furent pas entendus; oserions-nous dire: pas écoutés? Leurs paroles n'atteignirent même pas la table des journalistes, en bonne place pourtant, d'habitude, pour ne rien perdre du menu oratoire. Aussi les personnes qui ont lu, dans plusieurs journaux, les comptes-rendus de la fête ont-elles dû faire de curieuses réflexions sur le peu d'accord de ceux-ci touchant les discours. Les malheureux journalistes, bredouilles, avaient dû créer, presque de toutes pièces et chacun à son idée, ces harangues. Il ne s'agit pas, naturellement, des allocutions obligées et dont le texte avait été préalablement adressé aux journaux.

Un des orateurs, que sa situation officielle obligeait à prendre la parole — il s'en serait très bien passé — et à qui un journaliste demandait quelques « tuyaux » sur son discours, lui répondit: « Il y avait tant de bruit que je ne m'entendais même pas. Je ne sais ce que j'ai dit. Dites-en ce que vous voudrez. » Cette confiance est tout à l'honneur des reporters.

Pourquoi aussi faut-il qu'une fête de chant, de gymnastique, de tir, de musique, de n'importe quoi, enfin, soit prétexte à des avalanches de discours? Que diable! pourquoi n'y pas faire que du chant, de la gymnastique, du tir, de la musique?

Et qu'on institue alors des « fêtes oratoires », où les discoureurs pourraient s'en donner à leur aise et battre tous les records d'abondance et de longueur qu'il leur plaira.

Il serait juste aussi, toutefois, de créer un prix à décerner à l'orateur qui, dans le moindre espace de temps et avec le moins possible de mots, aura dit, sous la forme la plus claire et la plus élégante, le plus de choses vraiment inédites.

Il y aurait lieu, peut-être, de créer également un prix d'endurance et de patience... pour les auditeurs. Il va bien sans dire que les journalistes ne pourraient prétendre à ce dernier prix; ils sont déjà hors concours. J. M.

LE PATOIS DANS LE JURA

A propos d'une comédie en patois du Jura, de M. Surdez, instituteur aux Bois et intitulée *Le Celéjé* (*Le Cerisier*), M. le Dr O. Bessire, à Moutier, avait écrit pour notre confrère, le *Jura du Dimanche*, un article sur le patois, dont nous sommes heureux de reproduire les quelques extraits que voici:

Dans notre siècle mercantile et affairé, il est reconfortant de rencontrer des hommes qui

vouent à la poésie ou à la science un culte désintéressé. M. Jules Surdez, instituteur aux Bois, est de ceux-là. Depuis de nombreuses années il poursuit avec persévérance et succès l'étude de nos patois jurassiens.

Il ne se contente pas, en effet, de recueillir les mots et de les placer en longues listes, sèches et ennuyeuses, à la manière des botanistes et des entomologistes, avec les fleurs et les insectes. M. Surdez place le mot dans la phrase; il construit des pièces de vers, des comédies ou des drames, dans lesquels le mot reste vivant, les expressions vigoureuses, les proverbes pleins de saveur, les locutions tout imprégnées du goût de terroir.

Ce modeste chercheur, doublé d'un poète et d'un dramaturge, nous donnait il y a quelques années un drame: *Pierre Péquignat*, que nous aimerions voir jouer un jour sur une scène villageoise. Dans ce drame, construit suivant les règles de la versification française, le fond ne le cède pas à la forme. *Pierre Péquignat* exalte la patrie; les nobles sentiments qui l'animent, sa langue souple, colorée et nerveuse lui assurent un succès certain auprès de nos concitoyens jurassiens.

Nous retrouvons ces mêmes qualités dans la piquante comédie *Le Cerisier* (*Le Celéjé*), dans laquelle la gaîté des situations le dispute à la verdeur et au piquant de la langue.

L'auteur est semblable aux paysans qu'il déplore. Il a vécu leur vie; il parle leur langue. Il connaît leurs défauts, leurs manies, leurs superstitions. Ces travers ou ces vertus, il les transcrit dans sa comédie en les rehaussant souvent d'une pointe ou d'une note sensible.

L'écrivain est un poète; il parle des saisons et des travaux des champs; l'on sent passer à travers ses dialogues une légère émotion, qui est bien faite pour nous séduire.

Sa valeur intrinsèque mise à part, habileté dans l'intrigue et finesse dans l'observation, ce que nous admirons le plus dans la comédie de M. Surdez, c'est la langue, ce patois calomnié et pourchassé qui vit toujours et qui n'est pas près de disparaître, tant ses racines dans le peuple sont vivaces et profondes.

Notre patois est le fruit de bien des siècles; il est savoureux, coloré, énergique; il exprime à souhait toutes les formes de notre pensée et toutes les nuances de notre sentiment.

La langue française pour nos paysans est la redingote rapide ou le chapeau à plumes qu'il a fallu abandonner pour le vieux gilet à fleurs, la culotte courte, le bonnet tuyauté ou la chemise blanche de nos grands-pères et de nos grand-mères.

M. Surdez a voulu sauver de l'oubli ce patrimoine qui nous échappe. Il a fait œuvre de patriote. Mais il a aussi fait œuvre de savant et sa comédie fera la joie des patoisants.

Car le patois est en perpétuel devenir. Non seulement il varie d'un village à l'autre, mais d'une génération à l'autre. Nous observons les mêmes phénomènes d'évolution dans toutes les langues modernes et c'est bien pour cela que nous les appelons « langues vivantes ».

Le patois change avec une rapidité extraordinaire, parce qu'il se transmet simplement par la tradition orale et non par l'écriture. Ces transformations sont inconscientes; les individus qui parlent ne se rendent pas compte des continus changements de leur langue.

Cette évolution obéit à des lois que les philologues ont pu établir. Pour la langue française ces lois ont été établies suivant des textes. Ces lois du langage, le philologue les retrouve plus aisément dans nos patois; aussi les patois sont-ils étudiés passionnément dans nos universités. Plus que les langues littéraires, ils sont une mine inépuisable de précieuses constatations.

Pour toutes les raisons que nous venons d'énumérer et que nous croyons inutile de repré-

dre. M. Surdez a accompli une œuvre louable et dont nous le félicitons chaleureusement.

Dr O. BESSIRE.

FLEURS ET FLEUR

C'ÉTAIT samedi dernier, pendant le marché. Une gracieuse demoiselle, qui vendait les « petites fleurs », au profit de la *Goutte de lait*, s'approche de deux campagnards et leur offre sa marchandise.

— Allons, messieurs, une petite fleur, s'il vous plaît.

— Qu'avez-vous là, dans ces paniettes, mademoiselle?

— De petites fleurs. Voyez donc comme elles sont jolies. Il y a des bluets, des coquelicots, des boutons d'or, des edelweiss...

— Eh bien oui, c'est vrai, y en a de toutes les couleurs. Elles sont bien jolies, en effet, ces fleurs!

— Voyons, messieurs, fleurissez vos boutonnières et faites une bonne action. Laquelle choisissez-vous?

— Choisir!... choisir!... c'est vite dit. Si on pouvait, c'est pas les fleurs qu'on choisirait...

— Et quoi donc?

— Allons, voyons, mademoiselle! C'est... Vous devinez pas?... Eh bien... c'est celle qui les vend, pardi!

B.

Régularité. — Monsieur, il y a huit jours que vous venez régulièrement une heure en retard.

— Mais, monsieur, c'est parce que vous m'avez reproché de ne pas venir à des heures régulières.

De grâce! — M. X... entrant chez un baryton de ses amis, le trouve en train de gober une douzaine d'œufs frais.

— Pourquoi cette étrange consommation?

— Je chante Hamlet ce soir, et alors...

— Ah! oui! Vous ne pouvez pas faire Hamlet sans casser des œufs.

Et puis?... — Le voilà le petit garçon qui a eu beaucoup de prix; dites au monsieur, quels prix vous avez eus?

— Le prix de bonne volonté.

— Et puis?

— Le prix de mémoire.

— Et puis?

— Et puis... je ne me rappelle plus!



LE DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Co.